

Les Mares forestières



© A. DEBREYNE - CRPFN

généralement de petites dépressions au fond imperméable, creusées le plus souvent artificiellement par l'homme ; seules quelques unes d'entre elles sont d'origine naturelle, creusées par l'érosion. Leur alimentation en eau se fait principalement par la pluie et les eaux de ruissellement. Les mares forment un milieu particulier qui peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques : elles peuvent ainsi être permanentes ou temporaires.

RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

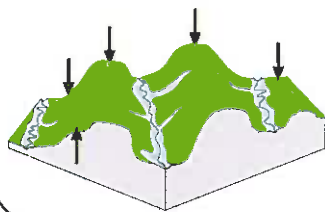
Les mares sont des étendues d'eau stagnante de faible superficie (moins de 5000 m²) et de faible profondeur (maximum de deux mètres). Ce sont



■ 14 000 mares en Haute-Normandie

■ Inventaire en cours en Basse-Normandie

Localisation sur le terrain



Fonds de vallons, vallées, replats, plateaux

Rencontres les plus fréquentes en :

→ Milieux forestiers et en milieux associés à la forêt.



© S. OLLIVIER - CRPECA

Triton Crêté



© P. HOUSSET - CBN Bailleur

Flûteau nageant

Le cortège typique

- **Biologie** - La faible profondeur des mares permet la pénétration des rayons du soleil dans l'ensemble du milieu. Elle donne également la possibilité aux plantes de s'enraciner sur tout le fond de la mare. Les mares abritent ainsi différents types de plantes qui ont souvent un besoin important de lumière, mais elles abritent également de nombreux amphibiens, insectes, crustacés, petits poissons et oiseaux.

- **La végétation** - La végétation des mares est très spécifique et variée : la présence à la fois du milieu aquatique et du milieu terrestre permet son développement et sa richesse. Roseaux, Potamots, Iris, Nymphéas, Flûteaux nageants, ... font partie des principales espèces végétales rencontrées.

- **La faune** - Les insectes des mares, en général peu connus, sont nombreux : libellules, coléoptères (dytiques, ...), moustiques, ... Pour les amphibiens, les mares forment un habitat privilégié : grenouilles, tritons, crapauds ... y sont présents. Les oiseaux tels que les poules d'eau, les canards, ... y trouvent également leur habitat.

Intérêt écologique



Les mares forment des milieux très riches d'un point de vue biologique :

→ Certaines mares constituent un habitat d'importance communautaire : eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (3110 - Natura 2000),

→ Elles forment des milieux d'élection pour les amphibiens qui viennent s'y reproduire,

→ De nombreux insectes et crustacés y sont inféodés,

→ Elles sont des refuges pour diverses espèces végétales aquatiques dont certaines sont rares et/ou protégées comme par exemple la Littorelle à fleur, ...

→ Elles peuvent être utilisées comme point d'eau pour la faune sauvage.

Les Mares forestières



S.A. DEBREYNE - URPFN



Notes de terrain :

GESTION DU MILIEU

Objectif général de gestion

Les mares forestières sont souvent considérées comme des équipements annexes à la forêt. Elles ne sont généralement pas soustraites de la surface aménagée des parcelles, au même titre que les chemins forestiers. Elles peuvent assurer un rôle de protection (réserve d'eau en cas d'incendie), de valorisation paysagère, d'amélioration cynégétique, ou de diversification biologique des forêts.

Leur localisation est recommandée dans les documents de gestion durable.

Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

Entretien courant

- ↘ Limiter le comblement naturel (première cause de disparition) en effectuant un curage périodique. Ce curage se réalise généralement par moitié de la mare et de préférence à l'automne, hors période de reproduction de la faune.
- ↘ Exporter les produits de curage.
- ↘ Contrôler le boisement autour de la mare afin d'assurer un bon éclaircissement et d'éviter son comblement (chute de feuilles et brindilles). Un tiers à une bonne moitié des berges peut être dépourvu de végétation.
- ↘ Maintenir les berges en pente douce : favorable aux colonisations faunistiques et floristiques des mares.
- ↘ Laisser s'exprimer au mieux la végétation des berges. En cas de besoin, faucher cette végétation à l'automne en exportant les produits.



↘ La création de routes forestières, peut modifier le ruissellement d'un bassin versant et donc l'alimentation d'une mare en aval. Le passage busé au bon endroit règle le problème ...



A PROSCRIRE

- ↘ Les mares ne sont pas des zones de stockage des produits des coupes ou de rémanents d'exploitation.
- ↘ Les mares ne sont pas des sites de rinçage du matériel de traitement ou de vidange des tracteurs forestiers.



Gestion optimale

- ↘ Laisser les produits de curage quelques semaines près de la mare afin de permettre le retour de la faune inféodée puis les exporter.
- ↘ Ne pas utiliser de produits agropharmaceutique à proximité de la mare.
- ↘ Favoriser la présence de milieux ouverts en périphérie (zone en herbe, clairières, ...) qui constituent un élément de fréquentation par un plus grand nombre d'espèces.



Création d'une mare (en fonction de sa taille, autorisations ou déclarations sont nécessaires).



Remarque importante : En cas d'accident sur une mare, le propriétaire du terrain peut voir sa responsabilité engagée. Il n'existe actuellement aucune disposition juridique pour régler ce genre de problème.